

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 10 septembre 2020
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2020-04-06 – INSTITUTIONS (5.3) – AOC COTES DE TOUL -
DESIGNATION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS,
REPRESENTANTS DE LA CC TERRES TOULOISES AU COMITE
LOCAL D'ANIMATION**

DATE DE CONVOCATION : 3 SEPTEMBRE 2020

DATE DE PUBLICATION : 15 septembre 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle des fêtes à BOIS DE HAYE (54840), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André (départ à compter de la 2020.04.03), PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.04.02), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, DIDIER David (ayant la suppléance de WINIARSKI Patricia), MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, NOISETTE Michel, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard ayant la procuration de ERZEN Gérald), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUSSE Lydie, HEYOB Olivier, ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.04.02), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	LIEVRE Jean-Luc, KNAPEK Patrice, WINIARSKI Patricia, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	4 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD-LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 64 présents. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 66 présents. De la 2020.04.03 à la fin : 65 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 68 votants. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 70 votants. De la 2020.04.03 à la fin : 69 votants

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

En raison des élections du 15 juillet 2020, il convient de désigner les nouveaux membres titulaires et suppléants qui représenteront la Communauté de Communes Terres Toulaises au CLA de l'opération « Côtes à Côtes ». Pour mémoire, l'objectif principale du projet Côte à Côte Vignoble 2020 est l'installation ou le développement d'exploitations viticoles, arboricoles ou agricoles sur les secteurs classés en AOC côtes de Toul.

Le rôle, la composition, le fonctionnement et les travaux du Comité Local d'Animation sont décrits dans un règlement intérieur. Il a été soumis à l'approbation du comité de pilotage du projet Côte à Côte Vignoble 2020 qui s'est réuni le 16 décembre 2013.

Le Comité Local d'Animation est composé de 7 membres élus, représentants de leurs organisations respectives dont :

Pour le collège collectivités

- Communauté de communes Terres Toulaises : 1 membre
- Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais : 1 membre
- Conseil Général : 1 membre

Pour le collège professionnel

- Organisme de défense et de gestion de l'AOC Côtes de Toul : 2 membres
- Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle : 2 membres

Les parties prenantes nomment au comité, selon leur collège d'appartenance, un ou deux membres titulaires ainsi que les suppléants associés, étant entendu que le membre suppléant ne siège au comité qu'en l'absence du titulaire

Considérant les propositions formulées par le Bureau, tenant compte des délégations exercées, de la connaissance des dossiers et de la disponibilité, le Président propose les candidatures suivantes et appelle à d'autres candidatures éventuelles :

- Monsieur Jean-Pierre COUTEAU, Vice-Président délégué pour le mandat de titulaire au Comité Local d'Animation
- Monsieur Roger JOUBERT en tant que membre suppléant

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Jean-Pierre COUTEAU en tant que membre titulaire et Monsieur Roger JOUBERT en tant que membre suppléant, représentants la CC2T au comité local d'animation de l'AOC Côtes de Toul ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document ou pièce utile.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

